



Les associations et la banque

Isabelle RICHARD

Responsable Animation du Marché des Associations

Agences du Bas-Rhin et Sarrebourg

Téléphone : 03 88 13 57 52 - Courriel: isabelle.richard@socgen.com

17 avril 2012

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE  SOCIETE
GENERALE



- **1 - Comment optimiser sa trésorerie ?**
 - *1.1 / Banque au quotidien*
 - *1.2 / Placements*

- **2 - Comment financer son activité ?**

Questions / Réponses

Préambule

La convention d'ouverture de compte

- Quels documents fournir pour l'ouverture d'un compte bancaire à une association ?
 - Exemple à jour des statuts,
 - Copie du certificat de l'inscription au tribunal d'instance,
 - Copie de l'annonce parue dans le journal d'annonces légales,
 - Dernière délibération de l'organe compétent (assemblée générale, conseil d'administration, bureau...) nommant les personnes habilitées à faire fonctionner le compte,
 - Copie des pièces d'identité des personnes habilitées à faire fonctionner le compte,
 - Règlement intérieur s'il existe,
 - Décret de reconnaissance d'utilité publique (Pour les associations « R.U.P. »)

Préambule

La convention d'ouverture de compte

- Pour un Comité d'Etablissement ou d'Entreprise?
 - Photocopie de la Déclaration du Président du C.E. attestant la constitution du Comité,
 - Procès-verbal de délibération du comité d'entreprise ou d'établissement qui désigne les personnes habilitées à faire fonctionner le compte bancaire,
 - Copie des pièces d'identité de ces personnes,
 - Exempleaire du règlement intérieur (s'il existe),

En cours de relations contractuelles

- Informer la banque de tout changement de personnes habilitées

1.1 – Comment optimiser sa trésorerie ?

Banque au quotidien : L'encaissement des flux

- **Développer votre activité en ligne en toute sécurité :**
 - Effectuer les transactions / collecter les ressources via internet
- **Possibilité d'encaisser en ligne**, même lorsque l'association n'a pas de site transactionnel
- **Les prélèvements** : Automatiser, de manière simple et efficace les encaissements récurrents et collectes de dons
- **Représentation automatique des chèques impayés et prélèvements**
- **Les TPE** : en location ou à l'achat



1.1 – Comment optimiser sa trésorerie ?

Banque au quotidien : la sécurisation du paiement sur internet

3D Secure ?



- ▶ Renforcer la confiance dans l'achat en ligne.
- ▶ Aider les marchands à lutter contre le risque d'impayé pour contestation du porteur.
- ▶ Permet d'authentifier le porteur de la carte (code / date de naissance / SMS ...)

Principe

Ce n'est pas une garantie de paiement, mais un dispositif sécuritaire visant à réduire le risque d'impayés émis pour contestation du porteur

- ▶ Permettre **le transfert de responsabilité** d'un impayé en cas de contestation du porteur **de la Banque Acquéreur** (celle du commerçant) **vers la Banque Émetteur** (celle de l'acheteur porteur de la carte).

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

Les Placements

- **Des solutions adaptées**

qui diffèrent en **fonction de l'objectif principal recherché**

- Rendement
- Sécurité
- Disponibilité
- Fiscalité

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

- **Au préalable, il convient de définir :**
 - L'objectif,
 - Le montant à investir,
 - La durée de placement / les besoins en liquidités à court terme,
 - La fiscalité du placement envisagé

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

Des solutions fonction des durées de placement

- **JOUR** => SICAV de Trésorerie

- **QUINZAINE** => Livret A & Compte sur Livret

- **MOIS** => Compte A Terme (CAT)

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

LES SICAV DE TRESORERIE :

=> une épargne très court terme

- Les Sicav de trésorerie sont adaptées pour placer des excédents ou des capitaux en attendant de pouvoir les utiliser, sur une très courte durée avec un risque faible.

- Des placements caractérisés par :
 - une grande stabilité du capital,
 - une régularité dans la croissance de la valeur,
 - une sortie possible à tout moment.

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

LIVRET A ET CSL

=> une épargne sécurisée et disponible

▪ LIVRET A

- **Plafond : 76 500 €** (ce plafond ne peut être dépassé que par la seule inscription en compte des intérêts capitalisés),
- Rémunération : **2,25 % net d'impôt**,
- Ne sont pas éligibles à ce placement : les Comités d'Entreprise, les Syndicats Professionnels, les Fondations, les Mutuelles relevant du code de la Mutualité...

Un seul Livret A ou Livret Bleu par association, tous établissements confondus

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

LIVRET A ET CSL

=> une épargne sécurisée et disponible

- **COMPTE SUR LIVRET « Associations »**

- Pas de plafond,
- Rémunération : taux fixé librement par chaque établissement bancaire
=> Les revenus du CSL sont taxés à l'IS au taux réduit de 24 % - avec déclaration.
- Les intérêts sont capitalisés et calculés par quinzaine.

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

LE COMPTE A TERME :

=> une épargne MT garantie, des conditions connues à l'avance

- **De manière classique**, le CAT impliquait **1 montant / 1 durée / 1 rémunération** connue à l'avance => peu de souplesse en cas de sortie anticipée
- « **Nouvelle génération** » de **CAT**, qui permettent de « sortir » avant le terme du placement tout en conservant une rémunération attractive
=> plus la durée d'immobilisation des fonds est longue, plus la rémunération est élevée.
- La durée de placement s'étend de 1 mois à 5 ans selon les établissements bancaires.

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

ET LA FISCALITE ?

	SICAV MONETAIRE	LIVRET A	COMPTE SUR LIVRET	CAT
<i>Rémunération</i>	Selon le support	2.25 % nets	Fonction des établissements bancaires => Déclaration à faire	Fonction de la durée
<i>Fiscalité</i>	<u>Sicav de capitalisation:</u> Sortie en plus-value exonérée <u>Sicav de distribution :</u> 15 % sur les revenus	Sans objet	24 % sur le montant des intérêts perçus	Intérêts périodiques : 24 % Intérêts à échéance : 10 %

1.2 – Comment optimiser sa trésorerie ?

Déclaration 2070

cerfa
N° 11094 * 13
Formulaire obligatoire (article 223
du Code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2070
(2011)
@internet-DGFiP

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES OU PRIVÉES AGISSANT SANS BUT LUCRATIF

Jours et heures de réception du service →

Adresse de ce service
où cette déclaration doit
être déposée →

Identification du destinataire →

Adresse du déclarant
(Quand celle-ci est différente
de l'adresse du destinataire)

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Code service

n° siret

Reyer les indications imprimées par ordinateur qui ne correspondent plus à la situation exacte de la collectivité (dénomination, activité, adresse, n° siret...) et signaler ci-contre le changement intervenu.

EXERCICE OUVERT LE ET CLOS LE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

DÉCOMPTE DE L'IMPÔT À PAYER OU À RESTITUER

I. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Bénéfice taxable (report de la case L page 4) :	MI	× Taux : 24 % =	NI
Bénéfice taxable (report de la case K page 4) :	QI	× Taux : 15 % =	RI
Crédits d'impôts imputables (attachés à des revenus de valeurs mobilières étrangères) :			SI
			TI

2 – Comment financer son activité ?

- Financer votre cycle d'exploitation ?
- Besoin de financement dans l'attente de subventions ?
- Financer votre matériel, votre local ou votre matériel informatique ?
-

- **Les solutions diffèrent en fonction des besoins ponctuels ou des besoins à plus long terme**

2 – Comment financer son activité ?

A COURT TERME et pour des besoins ponctuels

Vous connaissez des décalages entre l'encaissement de vos recettes (subventions, contributions des adhérents...) et vos dépenses qui génèrent des besoins de trésorerie temporaires ?

=> Facilité de caisse

2 – Comment financer son activité ?

FINANCER SES BESOINS dans l'attente du versement des subventions

- Votre association peut connaître des décalages de trésorerie entre l'encaissement de ses recettes et ses dépenses.
- **Le décalage du versement des subventions** octroyées pour les missions (versements budgétaires, rémunération à l'activité, forfaits d'externat, ...) peut générer des besoins de financement à court terme.
- **Possibilité de mobiliser rapidement et de manière adaptée des ressources de fonctionnement.**

Principaux secteurs concernés : médico-social, sport, culture, enseignement privé

2 – Comment financer son activité ?

CREDIT-BAIL MOBILIER : pour éviter une rupture d'activité

- Financement de l'investissement 100% TTC.
- Adaptation des barèmes de remboursement au rythme de l'exploitation.
- Possibilité d'apport sous forme de premier loyer majoré.
- Possibilité d'intégrer les délais de règlements obtenus des fournisseurs dans le calcul des loyers.
- Lissage de la TVA au gré des remboursements des loyers.
- Prise en compte de la subvention.
- Loyers totalement déductibles de l'assiette de l'impôt (pour les associations assujetties).

2 – Comment financer son activité ?

A MOYEN TERME

Vous avez besoin d'un financement spécifique, allant au-delà du simple décalage de trésorerie ?

=> Crédit de trésorerie

2 – Comment financer son activité ?

Quels justificatifs fournir ?

▪ **Court terme**

- **Facilité de caisse** Idéalement, plan de trésorerie
- **Crédit de trésorerie** => sur 12 à 18 mois
+ dernier bilan

▪ **Crédit d'investissements**

- **Crédit Classique** Prévisionnel d'exploitation de 3 à 5 ans
- **Crédit Bail Mobilier** => + dernier bilan
- **Location Longue Durée**

*Nous sommes à votre disposition
pour répondre à vos questions*



associations.societegenerale.fr